

LE JOUR, 1950
28 JUIN 1950

SUR DES NEGOCIATIONS EN COURS

La reprise des négociations économiques avec la Syrie est un fait naturel qui devait venir. Nous l'attendions paisiblement au moment le plus obscur de la querelle. Le temps a été plus efficace que palabres et discours. Nous le pensons bien.

Cela ne veut pas dire que ces négociations aboutiront rapidement ; il dépend de la Syrie plus que de nous qu'elles nous mènent au but, les uns et les autres. Car notre position est toujours celle d'une liberté raisonnable tandis que la position de la Syrie reste celle des contraintes. Mais beaucoup d'eau a passé sous les ponts et nos dispositions, toujours conciliantes, sont encore meilleures que celles de la Syrie. Le Liban, traité en ennemi il y a deux ou trois mois, ne garde pas rancune.

Avec l'actuel ministre des Finances en Syrie, on peut espérer plus de compréhension et de mesure. L'accord liquidant notre créance sur la Syrie, qui portait la signature de M. Khaled el-Azem et que M. Khaled el-Azem n'a pas respecté, c'est M. Hassan Djébara qui l'a négocié. M Hassan Djébara est un technicien de grande classe. C'est un homme intègre et qui sait tenir les engagements qu'il prend. Nous connaissons les difficultés auxquelles, il se heurte et nous ferons de notre mieux pour faciliter sa tâche. Nous pouvons donc espérer que M. Hassan Djébara résoudra la difficulté en galant homme et nous remboursera, sans difficulté, les millions de livres pour lesquels la Syrie nous doit des francs.

Le plus important maintenant, c'est que la Syrie s'affranchisse définitivement du préjugé de l'autarcie et qu'elle modère sa passion pour la solitude.

Nous avons toujours été, nous sommes pour longtemps encore, le meilleur client de la nation voisine. Il n'y a pas de raison pour que la Syrie élève entre elle et nous des barrières que la nécessité renversera, et si les barrières tombent au Liban et en Syrie respectivement, devant les produits agricoles et devant les produits industriels, il faut qu'elles tombent aussi devant les citoyens des deux pays que de si petites distances séparent. Si le Syrien nous boude et ne veut pas venir chez nous librement, il n'y a pas de raison pour que nous achetions son blé et ses matières grasses. Cela nous paraît limpide.

La douane est une chose, la liberté de déplacement des individus en est une autre ; Nous nous garderons de confondre ceci avec cela.

En bref, entre les Syriens et nous, un régime économique heureux et confortable peut s'établir qu'une convention d'établissement accompagnerait nécessairement. Car si les Libanais, en Syrie, ne doivent pas avoir la vie aussi facile que les Syriens l'ont chez nous, nous aurions fait un marché de dupes. Le temps n'est plus au formalisme étroit et aux contrôles poussés jusqu'à la maladie. Des douanes peuvent parfaitement fonctionner aux frontières libano-syriennes en laissant la porte ouverte aux hommes et aux bonnes volontés.

Prenons donc notre temps et, pendant que nous liquiderons les arriérés et les comptes du passé, ouvrons largement la porte à l'avenir. Mieux vaut négocier pendant deux mois et faire de bonne et solide besogne que de prétendre brûler les étapes.

« Rien ne sert de courir ». Plus que l'économiste, c'est le fabuliste qui a raison.